

Porte-parolat du Gouvernement
Q&A – Réforme des retraites

- **Réforme de progrès et de justice sociale**

Le report de 1963 à 1975 de la première génération concernée est le signe d'une réforme pénalisante : le Gouvernement a cherché à épargner les gens ?

Cette réforme est une avancée sociale majeure, c'est la réforme souhaitée par la CFDT.

Nous avons fait le choix que ceux qui sont à moins de 17 ans de la retraite, qui se sont d'ores et déjà projetés, qui, pour certains, ont commencé à organiser leur retraite selon les règles du système actuel, pour ceux-là, rien ne changera.

La première génération concernée est la génération 1975.

Si la réforme est si bonne, pourquoi les fonctionnaires et les régimes spéciaux ne seront concernés qu'à partir de la génération 1980 ou 1985 ?

C'est le nombre d'années qui les séparent du départ à la retraite qui a déterminé ce choix ; nous sommes, comme pour le régime général, à 17 ans de l'âge de départ.

- La première génération concernée sera 1980 pour ceux dont l'âge légal de départ est de 57 ans
- La première génération concernée sera 1985 pour ceux dont l'âge légal de départ est de 52 ans

- **Age d'équilibre**

Sur les trajectoires financières : nous avons accepté de décaler les contraintes entre 2025 et 2027 ; nous avons donc écouté les organisations syndicales.

Nous avons fait plus que les écouter, puisque nous leur donnons la place centrale dans la gouvernance. C'est eux qui fixeront les paramètres du système, sous le contrôle bien-sûr du parlement.

C'est donc à eux de définir les modalités, les différents paramètres qui permettront de remettre le système à l'équilibre et de converger vers le système universel. Le Premier ministre a bien indiqué hier soir que si les partenaires sociaux se mettaient d'accord sur d'autres leviers de court terme que l'âge d'équilibre pour remettre le système de retraite dans le vert, il reprendrait leur proposition à son compte.

Pourquoi le gouvernement a fait la proposition de démarrer dès 2022 avec l'instauration d'un âge d'équilibre à court-terme ?

Parce que cela nous semble être une manière juste de garantir la soutenabilité de notre retraites et d'aller vers la logique du système universel :

- Elle permet de préserver le pouvoir d'achat des retraités, en ne touchant pas à leurs pensions ;
- Elle permet de préserver le pouvoir d'achat des actifs, en ne touchant pas à leurs cotisations ;
- Elle permet à des centaines de milliers de gens de partir plus tôt (ceux qui aujourd'hui liquident leur pension à 66 ou 67 ans).

Rappelons enfin que dans le système universel que nous construisons, par points, on a besoin d'une borne de référence : c'est l'âge d'équilibre ; je pars avant j'ai un malus, je pars après j'ai un bonus.

- **Situation sociale**

N'avez-vous pas peur d'un durcissement du mouvement : mobilisation, grève, allons-nous vers 1995 ?

Comme l'a dit le Premier ministre, « cette réforme n'est pas une bataille ». Le Premier ministre a indiqué jeudi 12 décembre qu'il allait reprendre rapidement les discussions avec les partenaires sociaux sur la construction du système universel de retraites.

Le dialogue est ouvert. La réforme présentée hier est une avancée majeure, soulignée par Laurent Berger.

Les discussions à venir porteront sur les moyens à mettre en œuvre pour que le système de retraite par répartition soit à l'équilibre et donc safeguardé.

Y aura-t-il des trains à Noël ? Le Gouvernement sera-t-il responsable si les Français ne peuvent pas retrouver leurs familles à Noël ?

Nous souhaitons évidemment que les Français puissent de réunir en famille pour les fêtes.

Le secrétaire d'Etat chargé des transports, Jean-Baptiste Djebbari a fixé un mandat clair aux entreprises publiques pour discuter avec les organisations syndicales des dernières modalités de mises œuvre de la réforme.

Pourquoi ne mettez-vous pas en place un référendum comme le suggère le Rassemblement national ?

Un référendum appelle une réponse binaire « oui » ou « non ». La refondation de notre système de retraite ne peut pas se réduire à cela.

Allez-vous mettre en place des aides pour les commerçants qui souffrent de la mobilisation sociale ?

Comme le ministre de l'économie et des finances l'a indiqué : la grève a un coût pour les commerçants, pour les professions du tourisme : le nombre de nuitées, de réservations, les fermetures de commerces pendant les manifestations. Nous sommes en train de chiffrer ce coût.

La secrétaire d'État réalise tous les deux jours des points téléphoniques avec les organisations professionnelles afin d'ajuster le dispositif.

Il a été décidé de :

- L'activation des dispositifs de report de charges sociales et fiscales
- La réactivation des mesures d'étalement fiscales sociales, chômage partiel et l'ouverture le dimanche (en ciblant essentiellement l'Île-de-France et le secteur du tourisme dans un premier temps)
- La désignation d'un référent de haut niveau auprès du Directeur général des entreprises : il travaillera en lien avec les fédérations et les collectivités locales afin de définir les modalités d'information, d'accompagnement en fonction de l'évolution de la situation.

- **Enseignants**

Quelles augmentations ? Quand ?

Il est normal que les enseignants redoutent une baisse de pension de leurs retraites, sachant que leur pension est aujourd'hui calculée sur les 6 derniers mois, ce qui ne sera plus le cas.

Le Premier ministre a pris des engagements et le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, Jean-Michel Blanquer les a réitérés : il y aura des hausses de salaires pour garantir le niveau des pensions.

Le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse ouvrira les discussions dès vendredi 13 décembre.

- **Policiers**

Les organisations représentatives de la police nationale ont été reçues place Beauvau par le ministre de l'intérieur et le secrétaire d'État en présence du Haut-Commissaire aux Retraites.

Comme le Premier ministre l'a déclaré et s'y est engagé dans son discours au CESE, le ministre leur a confirmé que la dangerosité des missions des policiers serait prise en compte dans le futur système de retraite universel, leur garantissant la possibilité d'un départ anticipé et le maintien d'un niveau de retraite comparable à l'actuel.

Il faut saluer la qualité du dialogue et la décision des OS de suspendre leur mobilisation.

- **Autres**

Y aura-t-il un simulateur ?

Nous serons capables de fournir un simulateur à partir de cas-types assez rapidement.

Au fur et à mesure que la réforme sera définie dans tous ses détails, il sera progressivement enrichi.